



CONSIGNES GENERALES DE SECURITE POUR LES VISITEURS

EN SE 005 E

LES PRINCIPAUX RISQUES SUR LE SITE



Explosion



Incendie



Présence de produits chimiques



Circulation d'engins



Équipements sous tension



Charges manutentionnées



Bruit



Chute

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

ACCES SUR LE SITE

Il est interdit :

- De fumer en dehors des zones signalées,
- De faire du feu,
- De pénétrer sur le site sous l'emprise d'alcool ou de drogue,
- D'introduire des boissons alcoolisées ou des drogues,
- D'introduire des animaux,
- De prendre des photos sans autorisation.



Une pièce d'identité est conservée par le poste de garde le temps de la visite (remise à la sortie).

Les visiteurs :

- Doivent rejoindre la personne visitée dès l'accès sur site,
- S'engagent à respecter les présentes consignes de sécurité,
- N'ont pas l'autorisation de pénétrer seuls dans les unités,
- Sont sous la responsabilité de la personne visitée qui les accompagnera tout au long de leur visite et qui les prendra en charge en cas d'alerte.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT



Respecter le code de la route et le plan de circulation (voir verso).
Vitesse limitée à 30 km/h.
Le stationnement doit se faire dans le sens du départ et sur les parkings définis.

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Pour l'accès sur le site, les EPI de base obligatoires sont au minimum : des chaussures de sécurité, un casque et un gilet haute visibilité. Une tenue couvrante et des lunettes doivent également être portées dans les unités en fonctionnement.



Dans les unités

Des EPI spécifiques peuvent être obligatoires selon les zones ou les travaux en cours. Ils vous seront fournis par la personne visitée.

Seul le trajet Parking / Bâtiment ADM ou ATE peut se faire en civil.

ZONES ATEX

Des zones à risque d'explosion sont présentes sur le site. Les téléphones portables et tout autre équipement doivent être éteints dans ces zones.

CIRCULATION D'ENGINES

Des engins de chargement, des poids lourds et des trains circulent sur le site. Respectez les zones de circulation.

ELECTRO-MAGNETISME



Des zones avec un fort champ électromagnétique sont présentes.

Ces zones sont identifiées par ce pictogramme et sont interdites aux porteurs de stimulateur cardiaque.

EN CAS D'URGENCE :

Poste de garde : 04 42 05 76 29

Salle de contrôle UVE : 04 42 05 78 68



NOM : Prénom :

Société :

Date :

Déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité ainsi que du plan de circulation et m'engage à m'y conformer.

Visa :



Infirmierie



Zone de confinement



Point de rassemblement



En salles de contrôle et à ADM



Sauf espaces fumeurs signalés



Dans les unités



ASCENSEURS / MONTE CHARGE



SALLES DE CONTRÔLE

